

Mission
"Animation régionale et locale"



MISSION « ANIMATION RÉGIONALE ET LOCALE » (MAREL)

La MAREL a pour mission la coordination des relations entre la DREES et les services déconcentrés (DRASS, DDASS, ARH), et l'aide à la mise en œuvre des projets locaux en matière d'études et de statistiques. Elle s'appuie sur le réseau des statisticiens qu'elle réunit régulièrement. Elle favorise la mise à disposition des DRASS de méthodes et d'outils transversaux. Elle anime des groupes de travail réunissant des directions centrales et des services déconcentrés sur des sujets nécessitant une harmonisation, une coordination ou la recherche de synergies. En 2006 et 2007, les travaux seront organisés selon les axes suivants :

Deux enjeux sont essentiels à moyen terme :

- le développement des études et des travaux statistiques dans les services déconcentrés pour mesurer les effets structurels locaux des politiques sanitaires et sociales,
- leur coordination avec les partenaires locaux pour la mise disposition et le partage des connaissances sous l'égide du représentant de l'État dans la région.

Ces enjeux sont exprimés dans la LOLF dans le cadre du programme support : « Conduite et soutien des politiques sanitaires et sociales » et précisément explicités dans l'action : « Mettre à la disposition des diverses parties prenantes les informations utiles à la compréhension des enjeux des politiques sanitaires et sociales ».

A - DEVELOPPEMENT DE LA COORDINATION RÉGIONALE EN MATIÈRE D'ÉTUDES ET DE STATISTIQUES

1 - Approfondissements des contacts régionaux et infra régionaux

- Avec le bureau de la conférence des directeurs des services déconcentrés des DRASS et celui des ARH. La coordination doit permettre d'identifier les sujets d'intérêt communs, et de proposer des thèmes de réflexion, des restitutions d'études ou des échanges d'expériences.
- Avec les directions régionales de l'INSEE, notamment les pôles spécialisés de l'action régionale, et les autres services statistiques des ministères, notamment avec les SEPES. Les contacts seront aussi développés en direction des collectivités territoriales à l'occasion du suivi des projets régionaux (plates-formes régionales de l'observation sociale et sanitaire, restitutions d'études...) ou lors de réunions organisées en région.
- Pour la mise en place des GRSP et l'élaboration des programmes d'études prévus dans le PRSP, la MAREL poursuivra son soutien aux travaux des groupes coordonnés par la DGS.

La MAREL assurera le suivi des principaux thèmes stratégiques du programme d'action prioritaire "conduite et soutien des politiques sanitaires et sociales".

La participation aux travaux de la DATAR pour le développement d'une base d'informations territoriales accessible sur Internet sera poursuivie.

2 - Échange et valorisation de travaux

La participation régulière aux réunions de la *conférence des DRASS* sera maintenue, notamment pour la présentation des travaux de la DREES sur les sujets les plus à même d'apport utile aux missions des services déconcentrés.

Le colloque annuel DRASS-DREES sera organisé en 2007 sur le thème "*Emploi – Santé au travail*". Il sera élargi aux acteurs régionaux concernés par l'emploi, la formation professionnelle et les actions pour l'inclusion sociale.

Les statisticiens régionaux seront réunis lors de trois réunions pour favoriser le partage de l'information et la coordination, à la fois avec les unités de la DREES et entre les régions.

La MAREL établit également des contacts permanents avec les autres directions du ministère et au sein de la DREES, notamment lors de l'organisation et du suivi des groupes de travail.

B - APPUI AU DÉVELOPPEMENT D'UNE CONNAISSANCE PARTAGÉE

1 - En matière d'observation sociale et sanitaire en région :

- Sur les bases d'un premier bilan de *fonctionnement des dynamiques locales d'observation sociales et sanitaires*, effectué en liaison avec la DGAS, il apparaît utile de mettre à la disposition des plates-formes régionales le recours à une aide extérieure pour optimiser leur développement. La mise à disposition des DRASS de journées de consultants pour évaluer les travaux et modalités de fonctionnement des coordinations en place ou en développement aura lieu au cours du premier semestre

Cette aide extérieure permettra, pour les coordinations déjà en place, d'évaluer la plate-forme, d'apprécier la portée des actions de coordinations entreprises, d'augmenter le champ des partenaires acteurs du domaine ou encore de vérifier la pertinence des actions de communication, l'intérêt d'une publication ou d'un support de diffusion. Pour les démarches nouvelles, la prestation extérieure devra aider la mise en place de la structure de coordination.

Il s'agira en outre, grâce aux acquis des consultations, et en profitant de l'expérience des régions, de bâtir un ensemble de recommandations. Cet apport donnera la matière à l'élaboration d'une note d'orientation nationale en coordination avec la DGAS et la DGS.

- Plusieurs lois ont inscrit ou induisent la nécessité de développer des capacités d'observation partagée en matière sanitaire et sociale, notamment pour l'évaluation. La Marel suivra la mise en place des structures des politiques décentralisées.

La mise à disposition d'outils d'aide à la coordination de l'observation sociale et sanitaire se poursuivra sous plusieurs aspects :

- Le *répertoire des sources statistiques* nationales ayant une dimension régionale et/ou infra régionale élaboré en 2005 notamment pour les plates-formes d'observation sera mis à jour tous les trois ans.
- Un *index des publications des services déconcentrés* accessible sur Intranet a été mis en place pour élargir la diffusion des travaux d'études et de statistiques des services déconcentrés. Cet index sera mis à jour deux fois par an.
- L'ouverture sur Internet de l'accès à la *Base de données sociales localisées* (BDSL) permettra de répondre aux demandes des partenaires des services déconcentrés et des membres des structures de coordination régionales de l'observation.
L'extension du nombre d'indicateurs de la BDSL ou de fonctions supplémentaires (zonages particuliers) sera pris en compte dans le cadre d'une prestation extérieure après externalisation des fonctions de production assurées par la Drees.

2 - En matière d'observation de la démographie de professionnels de santé et des métiers

Les travaux des *comités régionaux de l'Observatoire national de la démographie des professionnels de santé* se poursuivront en 2006. La Marel participera au suivi des études régionales pour le comité.

3 - Le tableau de bord de la DREES sera actualisé dans le domaine social

La MAREL participera à l'actualisation du *tableau de bord de la DREES*, dans le but de compléter les indicateurs retenus dans le champ social intégrant les propositions de la DGAS.

4 - En matière de recherche, la MAREL répercutera vers les régions la liste des programmes en cours de la Mission Recherche (MiRe) ainsi que la liste des recherches récemment terminées.

5 - Les actions transversales

La MAREL organise les appuis nécessaires au fonctionnement de pôles de compétence, de réunions de concertation ou de groupes de travail, d'ateliers interrégionaux organisés sur l'initiative des services statistiques régionaux ou de l'administration centrale. Elle en assure éventuellement la mise en place et la co-animation. Ce travail concernera notamment :

- *Le pôle de compétence* en charge de la coordination nationale de STATISS (Pays de la Loire).
- *Les trois pôles de compétence régionaux* en charge de la validation de l'actualisation de la BDSL (Alsace, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire)
- *Les groupes de travail et réunions de concertation* envisagés à l'issue des remontées des programmes prévisionnels régionaux. En 2006, les travaux des groupes mis en place seront poursuivis et développés :

- 1) "*Exploitation des résultats des extensions régionales de l'enquête décennale Santé*".
Des réunions de coordination national/régional ont été proposées pour l'analyse des résultats des cinq régions qui ont programmé une extension régionale de l'enquête décennale santé : Champagne-Ardenne, Ile-de-France, Picardie, Nord-pas-de-Calais, PACA, dont l'Insee a assuré la maîtrise d'œuvre. En particulier en 2006, le projet d'expérimentation de la méthode d'analyse statistique du type "petits domaines" des données collectées lors de l'enquête santé 2002-2003" a été confié à une équipe de chercheurs. Il s'agira de faire le point sur les méthodes d'estimation possibles, d'examiner concrètement les aspects techniques de la mise en œuvre de la méthode sur les données de l'enquête santé, notamment de définir les quelques indicateurs sur lesquels portera l'estimation et la méthode de validation retenue.
- 2) "*Réflexions sur le financement des plates-formes locales d'observation-évaluation des services déconcentrés*".
Une réflexion a été initialisée au sein d'un groupe rassemblant quelques responsables des DRASS sur les perspectives de financement des plates-formes régionales de coordination de l'observation sociale et sanitaire. A terme, le budget dédié aux services déconcentrés pour les études en matière de soutien aux politiques sanitaire et sociale devra inclure des moyens de fonctionnement des structures de coordination de l'observation sociale en région, budget actuellement couvert par la dotation des CPER et dont l'échéance est prévue en 2006.
- 3) "*Appui à la coordination de l'observation sanitaire et sociale*". La démarche de coordination de l'observation est maintenant en place dans beaucoup de régions. Le suivi des travaux des *structures de l'observation sociale et sanitaire* dans les régions, coordonné avec la DGAS et également avec la DGS sera maintenu.
 - Le groupe étendra ses travaux aux aspects géographiques de l'information statistique pour faire face aux changements consécutifs à la politique de décentralisation et aux besoins locaux en matière d'information territorialisée.
Il s'agira de définir une stratégie en matière de statistiques spatiales permettant de fournir à nos interlocuteurs une information localisée au bon niveau. Le groupe de travail sera élargi, notamment à l'INSEE (mission pauvreté-précarité récemment mise en place, comité d'orientation de politiques d'action régionales,..) ou à d'autres organismes intéressés (DIV). Il s'efforcera, de cerner la problématique des territoires et de préciser les zonages utiles ou "efficaces" dans le cadre des politiques locales, des SROS notamment (ou/et) plus largement de la politique de cohésion sociale.
- 4) "*Enquête sur les structures d'accueil pour les personnes en difficulté sociale*" (enquête ES) Le second volet de cette enquête relatif aux personnes en difficulté sociale sera lancé en 2006. Un groupe de travail sera mis en place pour la réalisation des modules des tableaux du tronc commun aux régions et l'analyse comparée des résultats.
- 5) La Marel participe aux travaux de mise en place des GRSP. Une attention particulière sera apportée à la coordination du programme d'études du *Plan régional de santé publique* avec celui des *structures de l'observation sociale et sanitaire* avec également avec ceux des *services statistiques des DRASS* qui émanent des discussions en CTRI.

C - GESTION

1 - L'appui à la réalisation du programme de statistiques et d'études des DRASS propose le financement de leurs projets prioritaires en matière d'études et de statistiques, qu'ils les conduisent seul ou en partenariat avec d'autres organismes. La MAREL programme les délégations de crédits déconcentrés et suit l'élaboration et l'avancement des projets (cf. détail en annexe 2), en cinq étapes :

- bilan définitif du programme 2005 en mars 2006;
- suivi du programme 2006 ;
- préparation du programme 2007 ;
- organisation de la remontée des bilans d'étape 2006 en octobre de la même année ;
- organisation de la réunion du comité d'attribution des crédits d'études et de statistiques.

La préparation devra tenir compte du programme d'étude issu du CTRI et de celui qui sera défini pour le PRSP dans le cadre de la coordination du GRSP.

2 - Gestion des agents des services statistiques régionaux

Il s'agit de gérer, en concertation avec la hiérarchie des DRASS, les agents d'encadrement mis à disposition par l'INSEE, les interventions de la MAREL portant sur l'instruction des dossiers de mobilité, de notations, et d'évaluation...

3 - Formation des agents des services statistiques régionaux

La MAREL assure le soutien des statisticiens régionaux aux formations à SAS, ainsi qu'aux méthodes statistiques et à l'économie.

En 2006, il s'agira de consolider les formations à SAS et au logiciel SAS Enterprise Guide amorcées en coordination avec le DMSI en bénéficiant des modules prévus à l'INSEE.

La MAREL procédera à un inventaire des besoins de formation des statisticiens régionaux et étudiera les possibilités d'y répondre.

Une journée d'accueil-formation sera proposée aux nouveaux arrivants en octobre 2006 pour la présentation des unités de l'administration centrale. Par ailleurs l'accueil dans une autre région proche facilitant le parrainage des nouveaux arrivants sera dans la mesure du possible proposé.

ANNEXE 1

Les sujets de concertation, de restitution élargie ou de mise en place de groupes de travail

L'examen des programmes prévisionnels d'étude des services déconcentrés fait apparaître des thèmes prépondérants. Parmi ces thèmes, certains sujets d'intérêt plus ciblés et communs à plusieurs régions, peuvent constituer des groupes de travail, ou susciter l'organisation de réunions de travail ou de restitutions, dont l'animation sera prise en charge au niveau des directions centrales.

Poursuite des travaux des groupes :

- **"Exploitation des résultats des extensions régionales de l'enquête décennale Santé"**
expérimentation d'une méthode d'analyse statistique du type "petits domaines" des données collectées lors de l'enquête
- **"organisation du financement de la fonction observation-évaluation des services déconcentrés"**
- **"Appui à la coordination de l'observation sanitaire et sociale"** développement des aspects géographiques de l'information en réponse aux besoins d'information territorialisée
- **"Enquête sur les structures d'accueil pour les personnes en difficultés sociales"**
(enquête ES)

ANNEXE 2

Appui à la réalisation du programme d'études et de statistiques des DRASS

- **Bilan du programme 2005**

Un bilan synthétique de l'utilisation des crédits d'études et de statistiques ainsi que des thèmes traités en 2005 sera établi et présenté.

Une large diffusion des études d'intérêt général réalisées par les services déconcentrés sera réalisée, notamment sur Intranet.

- **Suivi du programme 2006**

- dès le début de l'année la DREES suivra l'avancement du programme de travail des régions ;
- le programme d'études et de statistiques des services déconcentrés pour 2006 sera, quant à lui, récapitulé en une publication au *1^{er} trimestre 2006*.

- **Préparation du programme 2007**

au cours du 2^{ème} semestre 2006 se dérouleront les étapes suivantes :

- remontée des points forts des programmes régionaux ;
- communication aux services régionaux des points forts des programmes de la DREES ;
- remontées des demandes de financement et du programme détaillé de chaque région ;
- bilan de l'utilisation des crédits d'études et statistiques et des travaux 2006 ;
- organisation de l'arbitrage des crédits déconcentrés 2007 ;
- notification des crédits 2007 ;
- définition des priorités DREES dans la "directive nationale d'orientation" 2007.

ANNEXE 3

Les travaux sur la base de données sociales localisées (BDSL)

- La MAREL assure la maîtrise d'ouvrage statistique déléguée par le comité de pilotage, la coordination de l'équipe de projet, ainsi que le suivi de la formation et de la communication de la *Base de données sociales localisées* (BDSL). Elle s'appuie sur l'expertise régionale pour le contrôle de qualité des données.

L'extension de l'accès à la BDSL sur Internet permettra d'en élargir l'accès aux partenaires des plates-formes de l'observation sanitaire et sociale et sanitaire.

- **Les travaux prioritaires de l'année 2006 concerneront :**
 - **Actualisation des données**
 - **Passage en production de l'actualisation de la BDSL :**
 - Réalisation d'un dossier de procédures et de programmes.
 - Préparation d'un cahier des charges pour la sous-traitance.